

# « Notre système de retraites n'est pas défaillant »

FO ouvre le bal des mobilisations interprofessionnelles de salariés contre la réforme Delevoye avec un rassemblement national à Paris, samedi. Son secrétaire général, Yves Veyrier, dit vouloir travailler à « l'unité syndicale la plus large ».

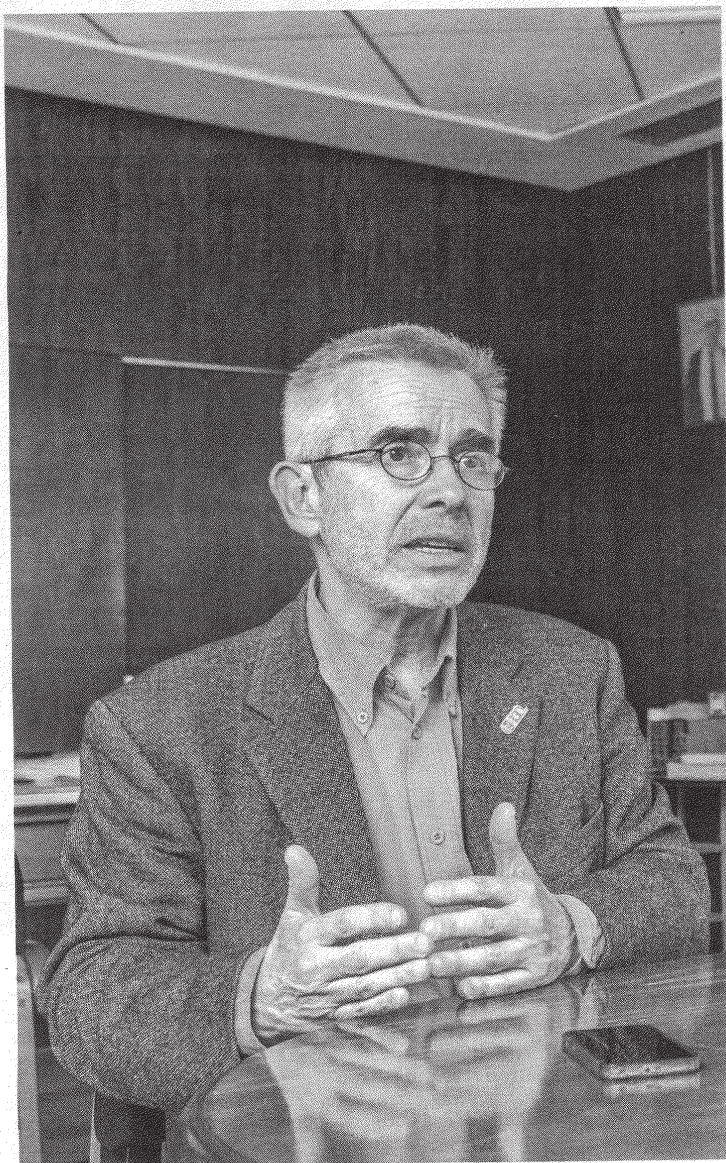
**P**ourquoi estimez-vous qu'il faut défendre le système de retraites existant plutôt que de passer à un « régime universel » par points ?

**YVES VEYRIER** Le premier ministre reconnaît lui-même que nos 42 régimes de retraites assurent globalement un bon niveau de pensions. Il a même ajouté que notre système était envié à l'étranger. Alors, pourquoi en changer ? Le taux de pauvreté des retraités en France est le plus faible d'Europe, et notre pays est l'un des rares où leur pouvoir d'achat est un peu plus favorable que le reste de la population. Donc ce n'est pas le système de retraites qui est défaillant. C'est notre système économique, qui ne garantit pas un emploi à temps plein à chacun durant toute la vie active avec un salaire correct. Et si on commençait par résoudre ce problème ? C'est d'abord là-dessus qu'il faut agir, on verra ensuite comment se pose la question de l'équilibre financier de la protection sociale. J'ajoute que, chaque année, environ 140 milliards d'euros sont dépensés en aides publiques aux entreprises, sans s'assurer de leur bonne utilisation. Cette année, le montant du Cice est même doublé, atteignant 40 milliards. Je pense qu'on pourrait diminuer de 10 milliards ce montant sans dommages pour l'emploi, et le problème de l'équilibre des retraites serait résolu.

Je ne dis pas qu'il n'y a rien à améliorer dans notre système de retraites, comme la situation de ceux – et souvent celles – concernés par des carrières incomplètes. Mais passer d'un système à l'autre ne changera rien à l'affaire si vos cotisations ne vous permettent pas de bénéficier d'une retraite suffisante. Tant qu'on ne parvient pas à changer la situation sur le front de l'emploi, il faut y faire face par la solidarité nationale. Pas par de la redistribution entre retraités pour financer à coûts constants la solidarité, comme y conduira le système à points.

**Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, assure de son côté que le système universel s'inscrit dans les principes de 1945...**

**YVES VEYRIER** Il faut rétablir quelques vérités. Il existe en réalité dans notre pays un droit quasi universel à la retraite. On agite beaucoup la question des régimes spéciaux, mais c'est la partie émergée de l'iceberg



« L'idée est d'aller vers l'unité. Il faut pour cela se mettre d'accord sur les revendications, les objectifs et les modes d'action », déclare Yves Veyrier. Iahcène Abib

des retraites. Le régime général de la Sécurité sociale, avec son régime complémentaire Agirc-Arrco, et le Code des pensions des fonctionnaires couvrent ensemble plus de 80 % de la population active. C'est cela qui va disparaître. Le régime unique, cela signifie toute la population confondue : salariés, mais aussi exploitants, chefs d'entreprise, commerçants, indépendants, professions libérales, etc. Or, les syndicats n'ont pas de compétence

**« On agite la question des régimes spéciaux, mais c'est la partie émergée de l'iceberg. »**

universelle pour négocier. Aller vers le régime unique, c'est donc justifier le contrôle et le pouvoir de décision des gouvernements au nom de l'État. Le rapport Delevoye est d'ailleurs explicite là-dessus, demain, le pilotage du régime sera défini par un cadre fixé par les lois de finances proposées par le gouvernement et votées par le Parlement. C'est l'éviction des salariés de la négociation collective, et donc du poids que peuvent exercer les syndicats dans le partage de la richesse créée en faveur du « salaire différé », c'est-à-dire du financement des retraites.

**Jean-Paul Delevoye répète aussi que la valeur du point ne baissera pas. Le croyez-vous ?**

**YVES VEYRIER** On mélange deux notions : on nous parle de la valeur du point, mais il s'agit de la valeur des points achetés à un moment de la carrière. Mais la valeur de service du point (celle qui permet de convertir les points accumulés en pension au moment de la liquidation de la retraite - NDLR), comment évoluera-t-elle ? On nous donne beaucoup d'assurances, mais les dernières décisions du gouvernement ont quand même consisté à sous-revaloriser les pensions vis-à-vis de l'inflation.

**Le premier ministre a évoqué l'idée de conjuguer « durée et âge » pour faire partir plus tard les salariés à la retraite. Que vous inspire cette piste ?**

\*\*\*

\*\*\* « Notre système de retraites n'est pas défaillant »

**YVES VEYRIER** Ce que je retiens, c'est la conclusion du premier ministre : durée ou âge, il faudrait travailler plus longtemps. C'est un faux débat. Ce que je note, c'est la constante qui voudrait qu'il n'y ait soi-disant pas d'autre choix que de faire partir les salariés plus tard.

**Votre syndicat a décidé de « suspendre sa participation (aux) concertations ». Pour vous, la réforme est-elle déjà écrite ?**

**YVES VEYRIER** Je ne prétends pas qu'il n'existe aucun espace pour la discussion, mais le problème est celui du point de départ : on ne nous a pas demandé notre avis sur la suppression du système actuel ni sur son remplacement par un régime universel

## **« Durée ou âge, il faudrait travailler plus longtemps. C'est un faux débat. »**

par points. On aurait pu commencer par là. On se serait alors peut-être rendu compte que la solution ne passe pas par la création d'un régime par points et la destruction de l'existant.

**Le haut-commissaire prétend que son système sera meilleur pour les carrières hachées et courtes que le système actuel, qui avantage, selon lui, les « carrières ascendantes et longues ». Qu'en pensez-vous ?**

**YVES VEYRIER** Il y a beaucoup de contradictions dans ces propos. On nous dit d'un côté qu'on veut redonner la primauté au travail. Mais de l'autre côté, on nous dit que le problème du système actuel est qu'il favorise les carrières complètes et ascendantes. Faut-il alors comprendre que le gouvernement a démissionné par avance sur l'objectif de garantir à chacun une telle carrière pleine et entière ? Et qu'il ne resterait alors plus qu'à ajuster le système de retraites aux défaillances du système économique ?

**Votre mobilisation, prévue samedi à Paris, a lieu à une date différente de celle de la CGT, programmée mardi 24 septembre. Cette dispersion syndicale ne nuit-elle pas à votre combat ?**

**YVES VEYRIER** Au moment où nous avons décidé d'organiser un rassemblement de militants FO, nous n'avions aucune visibilité sur l'agenda du gouvernement, puisqu'on nous annonçait un projet de loi pour cet été. Nous avons prévenu les autres confédérations de notre idée d'organiser un rassemblement un samedi pour affirmer publiquement notre détermination, nos analyses et nos positions. Cela ne s'inscrit pas en opposition à la nécessité d'aller vers une unité d'action syndicale la plus large ; cela s'inscrit plutôt dans ce processus. La CGT a décidé aussi d'une action de rentrée ; nous sommes en contact, et l'idée est d'aller vers l'unité. Il faut pour cela se mettre d'accord sur les revendications, les objectifs et les modes d'action. Je n'ai pas le bouton pour que tout marche d'un coup, c'est un processus et nous y travaillons. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
SÉBASTIEN CRÉPEL